



ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

5 – REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifier les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
1 - Analyser et définir missions techniques de diagnostics immobiliers.			
Accueillir un client Appréhender les besoins et motivations d'un client	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître la législation et les réglementations relatives aux diagnostics immobiliers, afin - Identifier les besoins de diagnostics réglementaires. - Organiser une visite complète des lieux pour Comprendre les motivations et le cadre de la demande du client et Evaluer la possibilité de diagnostics complémentaires afin d'Exposer au client l'intérêt de ces diagnostics. - Analyser et comprendre les documents techniques présentés par le client afin d' - Evaluer le coût prévisionnel des différentes tâches, leur durée, la disponibilité du matériel spécifique, le coût d'analyse des prélèvements éventuels, de la sous-traitance et Etablir un devis avec options pour diagnostics complémentaires afin de proposer une proposition commerciale étendue et modulable. 	<p>Rédaction d'un ordre de mission et présentation devant jury 10 Min</p> <p>A partir de documents et informations présentant une demande client, le (la) candidat(e) rédige un ordre de mission.</p> <p>Les informations sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - type de biens (appartement, maison individuelle.), - année de construction ou travaux, - situation géographique (termites), - -- location ou vente. 	<ul style="list-style-type: none"> - Exposer au client l'aspect légal et réglementaire de la démarche de diagnostic immobilier dans le cadre de sa demande particulière, les droits et les devoirs de chacun. - Obtenir une copie des documents attestant la situation juridique du bâtiment, et le mandat du futur client, ou son habilitation à procéder. - Analyser la démarche du client afin d'en saisir le but et de cerner le besoin. - Procéder à une visite complète des lieux pour évaluer la nature, l'importance, et la difficulté éventuelle des différentes tâches selon l'accessibilité. - Consulter les documents



ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

- Négocier cette proposition avec le client pour
Obtenir la signature du contrat.

techniques remis par le client pour connaître l'historique du bâtiment, le type de construction, la nature des matériaux, les travaux effectués pour extension, améliorations, réparations, ou autres.

- Evaluer en première approximation l'état général des lieux, des revêtements, des traces d'humidité, des installations électriques et de chauffage.
- Identifier la possibilité de diagnostics complémentaires tels que la présence d'humidité dans les murs, les moisissures, les mères, voire même le Radon.
- Compiler les différentes tâches à effectuer, évaluer leur durée, la disponibilité du matériel, les prélèvements nécessaires, l'enchaînement des tâches, la sous-traitance éventuellement nécessaire.
- Noter les difficultés, voire l'impossibilité, d'effectuer certaines tâches ou certains prélèvements.
- Evaluer le coût de l'opération en incluant les dépenses annexes telles que les déplacements, la location éventuelle de matériel spécifique, l'intervention d'expert, la sous-traitance.



ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			<ul style="list-style-type: none"> - Etablir le devis selon les normes comptables de l'Entreprise. - Présenter au client le devis avec les options de diagnostics complémentaires, en mettant en valeur l'intérêt d'un diagnostic complet pour une opération de vente.
Visite du bien à diagnostiquer Etude des documents réglementaires Considérer les différents diagnostics obligatoires et complémentaires Etablissement de l'ordre de mission Détermination de la durée de la mission Mise en place d'une tarification cohérente		<ul style="list-style-type: none"> - Situation juridique du bien - Situation juridique du donneur d'ordre 	
Présentation de la mission Explication et argumentation sur l'ordre de mission établi Conclusion de la vente de la prestation.			
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifier les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

2 - Programmer et réaliser les diagnostics immobiliers

Les compétences liées à l'établissement des rapports de diagnostics plomb, amiante, DPE, termites, gaz et électricité sont encadrées par un organisme de certification accrédité par le COFRAC sur la base de normes (NF 17024). L'évaluation sera basée sur la préparation d'un cas pratique pour chacun des modules, inclus dans le rapport de soutenance. Il servira pour l'ensemble du point numéro 2 à l'exception du repérage des produits et matériaux contenant de l'amiante pour lequel une visite virtuelle d'un site sera transmise au candidat.

<p>Programmation de phases de déroulements de diagnostics</p> <p>Préparation administrative et technique des diagnostics</p> <p>Préparation et vérification du matériel</p> <p>Visite méthodique des locaux</p> <p>Collecte de données</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les différentes méthodes de construction et les matériaux selon les différentes époques, ainsi que la terminologie technique et juridique des différents corps d'Etat afin de valider ou modifier l'ordre de mission en rapport avec la réglementation (année de construction, rénovation,). - Connaître les principes de base, la mise en œuvre et l'utilisation des différents appareils de mesures, des équipements de protection intervenants dans les diagnostics pour pouvoir réaliser les différentes mesures, essais et prélèvements définis par les Normes, et réglementations liées aux codes de la Santé Publique ou de la Construction.. - Identifier les risques liés à l'exécution des contrôles, tels qu'électrocution, accident, chutes, brûlures, risques environnementaux, afin de mettre en œuvre les procédures liées à la protection des personnes (conformément au Code du Travail et de la Santé Publique. - Collecter les résultats de mesures, prélèvements, et/ou les observations avec rigueur et méthode selon la réglementation en vigueur afin d'analyser et identifier les résultats anormaux et les possibilités d'amélioration de performance énergétique des bâtiments. 	<p>Mise en situation professionnelle et validation des connaissances</p> <p>Suite à la visite du site, le(la) candidat(e) programme les phases de déroulement des différents diagnostics. Proposés</p> <p>Contrôle des connaissances théoriques par QCM sur chacun des diagnostics réglementaires Obtient une note mini de 10/20 aux examens théoriques (QCM) Contrôle des compétences par examens pratiques (rapports de diagnostics).et note minimale de 10/20</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser le déroulement du diagnostic de manière systématique et cohérente en fonction des informations obtenues au cours de la visite d'état des lieux. (Eviter d'effectuer simultanément des mesures relatives à deux diagnostics différents) - Emporter le dossier comportant les documents techniques disponibles. - Prévoir une aide, ou l'assistance d'un expert, si certaines phases du diagnostic l'exigent. - Prévoir le ou les dispositifs de protection pouvant être nécessaires pour le type de diagnostic envisagé. - Choisir le ou les instruments de mesure appropriés au diagnostic prévu. Vérifier leur bon état de fonctionnement. Prévoir des batteries de rechange s'il y a lieu. - Mettre en œuvre les procédures réglementaires nécessaires en cas de danger ou de risque avéré.
---	--	--	--



ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

- | | | |
|--|--|--|
| | | <ul style="list-style-type: none">- Veiller à effectuer la totalité des relevés et les enregistrer méthodiquement selon la méthode réglementaire.- Effectuer des prélèvements lorsque les circonstances l'exigent, et selon la réglementation.- Rapporter les difficultés rencontrées pouvant empêcher des relevés corrects.- Vérifier la complétude des relevés collectés avant de quitter les lieux.- Rédiger sans tarder le compte rendu du diagnostic qui sera la base du rapport final.- Organiser s'il y a lieu une visite supplémentaire pour confirmer une mesure suspecte.- Collecter les résultats d'analyse des prélèvements s'il y a lieu.- Rédiger le rapport final. |
|--|--|--|



ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>Réalisation d'un Constat de Risques d'Exposition au Plomb :</p> <p>Rédaction de l'ordre de mission</p> <p>Utilisation de la méthodologie spécifique au CREP selon la norme NFX 46-030, adaptation de la réglementation relative à la détention d'appareil à fluorescence X.</p> <p>Rédaction du rapport "Constat des Risques d'Exposition au Plomb",</p> <p>Information des acteurs concernés (Client, Préfecture ...)</p>	<p>Diagnostic " Constat des Risques d'Exposition au Plomb "</p> <p>Inspecter un bien immobilier afin de déterminer les risques d'exposition au plomb en application de la législation en vigueur.</p> <p>Intégrer les règles de sécurité pour l'utilisation, le transport et le stockage de l'appareil de détection du plomb afin de procéder au mesurage de la concentration en plomb en respectant la Norme spécifique à la réalisation d'un CREP.</p> <p>Décrire l'état de conservation des revêtements afin d'Evaluer les risques d'exposition au plomb et Repérer les situations à risques de saturnisme afin d'en informer le Préfet si nécessaire.</p> <p>Etablir le rapport de diagnostic CREP et accompagner le client dans la lecture et compréhension de ce dernier afin de le décharger de sa responsabilité pour vices cachés et lui permettre d'informer l'acquéreur ou futur locataire du bien.</p>	<p>Le candidat est évalué par un QCM de connaissances et la rédaction d'un cas pratique d'une mission CREP avec rédaction du rapport de mission.</p> <p>La note obtenue complétera la notation des blocs 1,3 et 4 comme détaillé dans le règlement de la validation</p>	
--	---	---	--



ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>Réalisation de l'état de l'installation intérieure de GAZ.</p> <p>Rédaction et transmission de l'ordre de mission</p> <p>Examen visuel méthodique des lieux et appareils utilisant le gaz comme énergie.</p> <p>Application de la norme NF45-500 relative à l'état de l'installation intérieure de gaz.</p> <p>Utiliser les appareils de mesures,</p> <p>Vérification de débit et conduire la procédure de Danger Grave Immédiat si nécessaire.</p> <p>Rédiger un rapport conforme et informer les acteurs concernés (Client, Distributeur/ Fournisseur)</p>	<p>Diagnostic de l'état de l'installation intérieure de GAZ.</p> <p>Inspecter un bien immobilier pour évaluation des risques liés à l'utilisation du gaz et pouvant compromettre la sécurité des biens ou personnes, en appliquant de la réglementation en vigueur.</p> <p>Répertorier les différents appareils utilisant l'énergie gaz afin de Contrôler les appareils de coupure et la ventilation par des essais et mesures ;</p> <p>Analyser les résultats afin de Communiquer aux usagers et distributeurs en cas de détection d'un Danger Grave Immédiat et Procéder à une coupure partielle ou totale de l'installation selon la réglementation en vigueur, dans le cas du DGI.</p> <p>Etablir le rapport de l'état de l'installation Intérieure de Gaz qui constitue la matérialisation des contrôles effectués (notifiant les anomalies relevées ainsi que la fiche informative dans le cas d'une coupure partielle ou totale) et accompagner le client dans la lecture et la compréhension de ce dernier afin de le décharger de sa responsabilité pour vices cachés et lui permettre d'informer l'acquéreur ou futur locataire du bien.</p>	<p>Le candidat est évalué par un QCM de connaissances et la rédaction d'un cas pratique d'une mission GAZ avec rédaction du rapport de mission.</p> <p>La note obtenue complétera la notation des blocs 1,3 et 4 comme détaillé dans le règlement de la validation</p>	<p>Effectuer une visite exhaustive du bien</p> <p>S'assurer de l'accès à l'ensemble du bien</p> <p>Obtenir des informations du propriétaire ou de l'occupant</p> <p>Se faire accompagner si nécessaire</p> <p>Effectuer les prises de mesures</p> <p>Sélectionner le bon matériel.</p> <p>Dérouler le diagnostic en application de la Norme définissant les bonnes pratiques professionnelles en vigueur.</p> <p>Appliquer le processus en cas de DGI. (Coupure partielle ou totale, explications précises, Notice informative)</p> <p>Rédiger un rapport de diagnostic précis</p> <p>Donner des explications claires et complètes.</p>
--	---	--	---



ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>Réalisation d'un état relatif à la présence de termites :</p> <p>Rédaction et transmission de l'ordre de mission</p> <p>Application d'une méthodologie, selon la norme NFP 03-201 de février 2016, de vérification visuelle et part poinçonnage.</p> <p>Utilisation des outils adaptés à l'activité.</p> <p>Reconnaissance des genres et/ou des espèces pouvant être rencontrés, indices d'infestation.</p> <p>Rédiger un rapport conforme.</p>	<p>Diagnostic " Etat relatif à la présence de termites".</p> <p>Inspecter un bien immobilier pour détecter la présence ou non d'indices d'infestation de termites en application de la réglementation en vigueur, par un Examen visuel minutieux et sondages des éléments en bois.</p> <p>Evaluer les indices d'infestations pour déterminer leur espèce et genres, pour confirmation d'infestation termites ou autres insectes xylophages.</p> <p>Etablir le rapport de l'état relatif à la présence de termites qui constitue la matérialisation des contrôles effectués, informer le client de ses obligations réglementaires le cas échéant et l'accompagner dans la lecture et compréhension de ce dernier afin de le décharger de sa responsabilité pour vices cachés et lui permettre d'informer l'acquéreur ou futur locataire du bien.</p>	<p>Le candidat est évalué par un QCM de connaissances et la rédaction d'un cas pratique d'une mission TERMITES avec rédaction du rapport de mission.</p> <p>La note obtenue complétera la notation des blocs 1,3 et 4 comme détaillé dans le règlement de la validation</p>	<p>Effectuer une visite exhaustive du bien</p> <p>S'assurer de l'accès à l'ensemble du bien</p> <p>Obtenir des informations du propriétaire ou de l'occupant</p> <p>Se faire accompagner si nécessaire</p> <p>Démontrer les bonnes connaissances sur les bois, ses dérivés et ses applications techniques.</p> <p>Reconnaître des insectes xylophages et agents pathogènes du bois.</p> <p>Maitriser l'application de la méthodologie de réalisation des états relatifs à la présence des termites dans le bâtiment selon la Norme en vigueur, et utilise les outils adaptés à l'activité.</p> <p>Rédiger un rapport de diagnostic est précis, les explications sont claires et complètes.</p>
---	--	---	--



ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>Réalisation d'un repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante.</p> <p>Rédaction et transmission de l'ordre de mission</p> <p>Etude et vérification des documents techniques, informations relatives au bâtiment transmis par le client et ou propriétaire.</p> <p>Visite minutieuse du site.</p> <p>Détermination du nombre de sondage et prélèvements nécessaires.</p> <p>Repérage des matériaux contenant de l'amiante Préconisation de mesures sur les matériaux dégradés.</p> <p>Application des consignes de sécurité.</p> <p>Rédaction d'un rapport conforme.</p> <p>Transmission au client</p>	<p>Diagnostic "Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis. "</p> <p>Inspecter un bien immobilier pour évaluation des risques liés à la présence d'Amiante en application de la réglementation en vigueur définissant les différentes phases de repérage et précisant les critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante.</p> <p>Appliquer les modalités de réalisation des missions de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante visés aux articles R,1334-20 et R 1334-21 du Code de la Santé Publique afin d'élaborer une analyse des risques liés à l'exercice de son activité.</p> <p>Identifier les méthodes d'évaluation par zone homogène de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante visé à l'article R 1334-27 du même Code afin de préciser les protocoles d'intervention lors du repérage ;</p> <p>Déterminer le nombre de sondages et effectuer les prélèvements selon la réglementation (technique de prélèvement, quantité à prélever, conditionnement, traçabilité) en maîtrisant les risques de contamination afin formuler et rédiger des conclusions et recommandations conformément aux dispositions réglementaires applicables à la réalisation des repérages des matériaux et produits des listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique.</p> <p>Elaborer un rapport détailler avec plans et croquis, qui constitue la matérialisation des contrôles effectués et accompagner le client dans la lecture et la compréhension de ce dernier afin de le décharger de sa responsabilité pour vices cachés et lui permettre d'informer l'acquéreur ou futur locataire du bien.</p>	<p>Le candidat est évalué par un QCM de connaissances et la rédaction d'un cas pratique d'une mission AMIANTE avec rédaction du rapport de mission.</p> <p>La note obtenue complètera la notation des blocs 1,3 et 4 comme détaillé dans le règlement de la validation</p>	<p>Effectuer une visite exhaustive du bien</p> <p>S'assurer de l'accès à l'ensemble du bien</p> <p>Obtenir des informations du propriétaire ou de l'occupant</p> <p>Se faire accompagner si nécessaire</p> <p>Appliquer la Norme définissant les bonnes pratiques professionnelles en vigueur.</p> <p>Définir Les ZPSO et les zones homogènes</p> <p>Prélever les 'échantillons conformément aux bonnes pratiques</p> <p>Assurer la protection individuelle et collective liée à la manipulation des matériaux pouvant contenir de l'amiante.</p> <p>Rédiger un rapport de diagnostic est précis, les explications sont claires et complètes,</p> <p>Reporter le repérage sur un plan ou croquis est détaillé.</p> <p>Envoyer le rapport en recommandé au donneur d'ordre</p>
--	--	--	---



ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>Réalisation de l'état de l'installation électrique.</p> <p>Rédaction et transmission de l'ordre de mission</p> <p>Elabore une méthodologie de réalisation des états de l'installation intérieure d'électricité et utilise les outils dédiés à l'activité.</p> <p>Effectue un constat visuel puis procède aux contrôles de différents éléments de sécurité de l'installation.</p> <p>Rédiger un rapport conforme et informer le client de la nécessité à faire intervenir un professionnel qualifié.</p>	<p>Diagnostic de l'état des installations électriques.</p> <p>Inspecter un bien immobilier pour évaluation des risques liés à l'installation intérieure d'électricité. En application de la réglementation en vigueur, Identifier les anomalies des parties privatives des locaux à usage d'habitation et de leurs dépendances, susceptibles de porter atteinte à la sécurité des personnes afin de pouvoir transmettre les informations a des professionnels pour y remédier. Identifier les défauts empêchant le fonctionnement de l'installation électrique en réalisant les contrôles permettant, au moyen d'appareils de mesures et d'essais appropriés, de s'assurer de l'efficacité de la mise en œuvre des règles fondamentales de sécurité :</p> <p>Maitriser les règles fondamentales pour assurer la sécurité des personnes contre les dangers et dommages pouvant résulter de l'utilisation normale d'une installation électrique à basse tension : protection contre les chocs électriques et les surintensités, coupure d'urgence, commande et sectionnement, choix du matériel en fonction des conditions d'environnement et de fonctionnement.</p> <p>Appliquer les règles relatives à la sécurité propre de l'opérateur et des personnes tierces lors du diagnostic en mettant en œuvre des prescriptions de sécurité à respecter pour éviter les dangers dus à l'électricité dans l'exécution du diagnostic.</p> <p>Elaborer un rapport qui constitue la matérialisation des vérifications effectuées et accompagner le client dans la lecture et la compréhension de ce dernier afin de le décharger de sa responsabilité pour vices cachés et lui permettre d'informer l'acquéreur ou futur locataire du bien.</p>	<p>Le candidat est évalué par un QCM de connaissances et la rédaction d'un cas pratique d'une mission ELECTRICITE avec rédaction du rapport de mission.</p> <p>La note obtenue complètera la notation des blocs 1,3 et 4 comme détaillé dans le règlement de la validation</p>	<p>Effectuer une visite exhaustive du bien</p> <p>S'assurer de l'accès à l'ensemble du bien</p> <p>Obtenir des informations du propriétaire ou de l'occupant</p> <p>Se faire accompagner si nécessaire</p> <p>Respecter les règles de sécurité des personnes lors de l'exécution du diagnostic.</p> <p>Appliquer une méthodologie qui lui est propre pour l'exécution du diagnostic, vérifications, mesures, test, essais.</p> <p>Utiliser les outils prévus pour chacun des essais et mesures</p> <p>Porter les EPI nécessaires pour assurer sa sécurité</p> <p>Transcrire les vérifications effectuées dans le rapport pour les matérialiser</p> <p>Rédiger le rapport de diagnostic de façon précise, les explications sont claires et complètes.</p> <p>Fournir des explications claires et complètes</p>
---	---	--	---



ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>Réalisation D'un Diagnostic de Performance Energétique (DPE)</p> <p>Rédaction et transmission de l'ordre de mission</p> <p>Elaboration du diagnostic de performance énergétique en utilisant une méthode adaptée aux cas traités (maison individuelle, appartement),</p> <p>Etude du bâtiment et évaluation de la consommation énergétique d'un bâtiment Interprétation des résultats et restitution à un non-spécialiste ;</p> <p>Proposition de recommandations d'améliorations énergétiques adaptées au bâtiment et économiquement viables pour le client.</p> <p>Restitution des résultats au client.</p> <p>Rédaction d'un rapport conforme ; transmission au client</p>	<p>Le Diagnostic de Performance Energétique (DPE) :</p> <p>Inspecter un bien immobilier afin d'élaborer le diagnostic de performance énergétique en utilisant une méthodologie adaptée aux cas traités.</p> <p>Calculer la surface habitable du bien et des différentes parois ; Vérifier la présence d'un système de ventilation ; Déterminer le mode de production du chauffage et de l'ECS afin de déterminer la quantité d'énergie consommée et ou estimée dans le cadre d'une utilisation standardisée du bien, à l'aide des méthodologies définies dans les arrêtés liés au diagnostic de Performance Energétique et de l'étude des factures d'énergies du client.</p> <p>Analyser la construction et les équipements du bien afin de formuler des recommandations d'amélioration énergétiques et estimations financières permettant de réaliser rapidement des améliorations.</p> <p>Elaborer un rapport de Diagnostic de Performance Energétique afin de transmettre aux futurs acquéreurs ou locataire une estimation de consommation d'énergie et le taux d'émission de gaz à effet de serre du logement.</p>	<p>Le candidat est évalué par un QCM de connaissances et la rédaction d'un cas pratique d'une mission DPE avec rédaction du rapport de mission.</p> <p>La note obtenue complètera la notation des blocs 1,3 et 4 comme détaillé dans le règlement de la validation</p>	<p>Effectuer une visite exhaustive du bien S'assurer de l'accès à l'ensemble du bien Obtenir des informations du propriétaire ou de l'occupant Se faire accompagner si nécessaire Connaitre les constituant du bâtiment. User d'une méthodologie qui lui est propre pour l'exécution du diagnostic, vérifications et mesures. Elaborer le diagnostic de performance énergétique en utilisant une méthodologie adaptée aux cas traités, à en interpréter les résultats et à les restituer à un non-spécialiste ; Evaluer la consommation d'un bâtiment par une au moins des méthodes réglementaires de consommations estimées et est capable de déterminer les données d'entrée de cette méthode ; Evaluer la consommation d'un bâtiment par la méthode des consommations relevées et est capable de déterminer les données utiles dans les factures et de les utiliser ; Proposer des recommandations adaptées aux cas traités, en tenant compte du contexte technique, juridique, économique et environnemental ; Rédiger un rapport de diagnostic précis Reformuler des explications claires et complètes.</p>
---	--	--	--



ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifier les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
3 - Piloter et contrôler l'établissement des rapports de diagnostics immobiliers			
<p>Réaliser ses tableaux de bord pour suivre son activité :</p> <p>Matériel bureautique et professionnels</p> <p>Coordination d'équipes Supervision de la planification de diagnostics à réaliser. Vérification de l'offre commerciale établie. Vérification du matériel utilisé pour chaque diagnostic.</p> <p>Veille technologique et réglementaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diriger une équipe de diagnostiqueurs immobiliers appelés à travailler en relation avec un large panel de professionnels, et pour des missions très variées. - Organiser le contrôle continu des connaissances des diagnostiqueurs relativement à l'évolution de la législation, des réglementations, des techniques de diagnostic, des équipements et de la façon de s'en servir afin d'organiser des sessions de remise à niveau pour la connaissance des diverses procédures, des divers matériels, et leur utilisation conforme. - Etablir une veille permanente concernant l'évolution et les innovations dans les domaines de la législation, des réglementations, de la technique de diagnostic, des procédures et des équipements afin d'être en phase avec la réglementation en vigueur. 	<p>Mise en situation professionnelle tout au long du parcours et Etude de cas et présentation devant jury 10 Min</p> <p>Le (la) candidat prépare un dossier professionnel comprenant les différents tableaux et outils utilisés pour piloter et contrôler les rapports de diagnostics exécutés et répond aux questions du jury d'évaluation.</p>	<p><i>Le (la) candidat(e) devra :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un système de contrôle qualité basé sur des procédures claires et applicables à la préparation des missions, à leur exécution, à l'établissement des rapports de missions, et aux enseignements à tirer de chaque mission. - Effectuer un suivi régulier de l'efficacité du travail des diagnostiqueurs, de la satisfaction des clients, de la rentabilité des activités, de la bonne organisation du travail et de la relation clients, de la



ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>Evolution règlementaire Nouvelles obligations Actualisation jurisprudentielle</p> <p>Contrôle qualité Vérification de la qualité des méthodes utilisées Vérification du respect des textes et lois contenus dans les rapports de diagnostic</p> <p>Rendez-vous avec le client Présentation des rapports Explication de l'analyse des résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Superviser l'établissement des plannings d'activité des diagnostiqueurs, en contrôler l'exécution et la cohérence avec les délais annoncés aux clients et Vérifier le bon déroulement des missions, la qualité des rapports de missions, afin d'assurer la satisfaction des clients. - Recueillir les avis des clients relativement au travail effectué, aux conclusions, et à l'efficacité des équipes afin d'améliorer et d'adapter la qualité. - Réunir régulièrement les équipes de techniciens diagnostiqueurs pour un bilan de l'ensemble des activités, afin de proposer des ajustements si nécessaire. - Superviser le service responsable des équipements et matériels de mesure, contrôler le planning d'utilisation du matériel, des commandes de matériels neufs ou de réparations et/ou d'étalonnage pour assurer la disponibilité de matériel à tous techniciens. - transmettre au service marketing les informations recueillies pas les diagnostiqueurs sur le marché, la concurrence, les prix, les remarques des clients, et toutes informations afin de faire évoluer la Société aux marchés et tendances actuelles. 	<p>qualité des retours d'informations.</p> <ul style="list-style-type: none"> -S'impliquer personnellement dans les missions lorsque l'enjeu est particulièrement important. -Vérifier la cohérence des rapports de missions, la conformité des documents techniques aux réglementations en vigueur, le contenu des conclusions, la présentation, les réserves éventuelles, avant transmission au client. - Planifier les sessions de remise à niveau en faisant appel éventuellement à des intervenants extérieurs, et veiller à la qualité des prestations. - S'informer de l'évolution de la législation, de la réglementation, de la jurisprudence, des nouvelles procédures, des nouveaux matériels, et des mesures à prendre pour les mettre en œuvre. - Développer les relations professionnelles avec les organismes et syndicats concernés.
<p>REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités</i></p>	<p>REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifier les compétences et les connaissances,</i></p>	<p>REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<i>exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<i>y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
4 - Gérer et développer son activité			
Gestion administrative et financière Détermination du budget de fonctionnement : matériel bureautique, matériel professionnel Calcul de la masse salariale Mise en place d'une comptabilité précise	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir une méthode de calcul du coût d'une mission de diagnostic donnée afin de mettre en œuvre une méthode de calcul de la tarification correspondante. - Analyser les bilans passés pour déterminer les correctifs nécessaires. - Etablir un bilan annuel prévisionnel. - Surveiller le règlement des prestations afin de pérenniser une bonne trésorerie. 	Mise en situation professionnelle tout au long du parcours et étude de cas et présentation devant jury 10 Min Le (la) candidat présente un dossier professionnel comprenant les tableaux de bord de gestion matériel et humains et les différents tableaux et outils utilisés pour gérer et développer son activité et répond aux questions du jury d'évaluation.	<i>Le (la) candidat(e) devra :</i> Présenter son activité dans le domaine du diagnostic Planifier le développement de sa structure avec méthode et réflexion. Déterminer son CA prévisionnel Prévoir les charges fixes afin d'anticiper la gestion de l'entreprise Tenir à jour un tableau de bord du CA prévisionnel et des charges permettant d'anticiper la santé financière de l'entreprise et ainsi prendre les décisions opportunes Justifier d'une assurance RCP conforme à la réglementation Gérer les stocks d'EPI et le matériel pour planifier le renouvellement et l'entretien. Démontrer la pertinence des outils de suivis choisis. Justifier d'une organisation mise en place pour rester
Gestion des Ressources humaines Planification du plan de formation du personnel Gestion des certifications obligatoires pour les Diagnostiqueurs immobiliers selon l'arrêté du 8 juillet 2018, modifié le par l'arrêté du 25 mars 2019. Mise en place d'une veille juridique des relations humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer le besoin des différents services en fonction, afin d'anticiper les demandes de ces derniers. 		
Gestion commerciale Définition des objectifs Evaluation des performances commerciales et financières Mise en place d'une veille commerciale : Organisation de l'information de l'offre commerciale Organisation de son activité commerciale	Déterminer les objectifs commerciaux et financiers en respectant un équilibre économique et social de son entreprise afin d'évaluer les performances et établir les prévisions et pistes d'amélioration de sa gestion commerciale Elaborer des outils d'aide à la décision afin de prévoir les ventes, charges et investissements de son entreprise tout en garantissant sa stabilité financière		



ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>Développement commercial</p> <p>Gestion de la clientèle Suivi de la qualité des prestations Fidélisation de la clientèle Analyse de l'offre existante Elaboration d'une offre commerciale innovante</p>	<p>Prospecter la clientèle et répondre à des appels d'offre en développant des produits et services innovants et attractifs, avec des méthodes de communication appropriées : plaquette commerciale, site Internet, e-mailing, etc... afin de renouveler la clientèle.</p> <p>Renforcer le suivi de sa clientèle afin de préparer une stratégie de fidélisation des prescripteurs.</p> <p>Concevoir une stratégie commerciale et de développement pour rester à l'écoute des besoins du marché et des nouveautés, et analyser la compatibilité avec le métier de DI, tout en continuant à développer une offre de service innovante.</p>	<p>informé des évolutions réglementaires.</p> <p>Se fixer des objectifs de croissance en diversifiant son activité</p> <p>Fidéliser ses donneurs d'ordre pour pérenniser l'activité</p> <p>Développer son fichier client pour augmenter le chiffre d'affaire</p> <p>Prévoir le recrutement de collaborateurs en fonction de l'évolution de l'activité pour faire face à la demande</p>
---	--	--

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle

Un règlement de délivrance de certification est établi et remis à chaque candidat(e) en début de parcours et signé entre les deux parties : organisme certificateur / candidat (e) pour garantir la qualité de l'information autour des exigences du certificateur.

Ce même règlement est inclus dans le dossier de chaque candidat(e) et transmis à chaque membre du jury d'évaluation.

Un document relatif aux procédures mises en place pour garantir la qualité de la certification est établi par le Conseil de Perfectionnement et la direction de l'organisme certificateur.

Ces deux documents sont mis en ligne dans les espaces prévus à cet effet, ainsi que sur le site Internet de l'organisme certificateur.